



Politique Achats Responsables

1. Préambule

La raison d'être d'Alpes Contrôles est de contribuer à la réduction des risques pour la santé et la sécurité des personnes, à la sécurité des biens, à la protection de l'environnement et à l'amélioration du bien-être collectif. Organisme tiers de confiance, nos activités consistent à évaluer la conformité d'ouvrages, d'installations, de produits et de services au regard des exigences réglementaires, normatives ou contractuelles, ainsi qu'à assurer des activités de formation professionnelle dans des domaines connexes à ces missions.

Depuis sa création, notre développement s'inscrit dans un modèle d'entreprise de l'économie non violente, où la réussite économique n'est pas une finalité mais un moyen au service d'un projet plus large, dans lequel les performances économiques, sociales et environnementales sont indissociables.

Le texte « Enjeux d'avenir »¹ constitue le socle de cette vision et inspire notre projet stratégique 2025-2030, qui vise à construire une entreprise robuste, indépendante, innovante et pérenne, un acteur reconnu de la transition écologique et une organisation fondée sur la coopération et la solidarité.

Les politiques d'Alpes Contrôles traduisent cette philosophie d'entreprise en principes et engagements applicables à nos différents domaines de responsabilité.

Entreprise de services dont l'activité repose principalement sur des prestations intellectuelles, Alpes Contrôles ne dispose pas d'une chaîne d'approvisionnement industrielle. Ses achats ont principalement pour objet de mettre à disposition de ses collaborateurs les équipements, outils, services et ressources externes nécessaires à la réalisation de prestations de qualité. Ils contribuent néanmoins directement à la robustesse de notre organisation, à notre performance environnementale et aux conditions de travail de nos collaborateurs, et peuvent générer des impacts au sein de notre chaîne de valeur. C'est pourquoi nous mettons en œuvre une politique d'achats responsables adaptée à la nature et aux enjeux de nos activités.

La structuration de cette démarche accompagne l'évolution rapide de l'entreprise et le renforcement récent de ses obligations en matière d'éthique des affaires. La présente politique reflète le niveau de maturité atteint à sa date de rédaction et organise une montée en puissance progressive des dispositifs, proportionnée aux enjeux et aux risques identifiés.

¹ Le texte « Enjeux d'Avenir » a été rédigé en 2017 par Michel Vignoud, Président et fondateur d'Alpes Contrôles. Il est consultable sous le lien suivant : <https://www.alpes-contrôles.fr/wp-content/uploads/2019/05/Enjeux-davenir.pdf>

Nous considérons nos fournisseurs comme des partenaires essentiels à la qualité et à la robustesse de nos activités et privilégions avec eux des relations durables, transparentes, loyales et équilibrées.

La présente Politique Achats Responsables s'inscrit dans le cadre de la politique éthique d'Alpes Contrôles et est complétée par le Code de conduite fournisseurs, qui précise les exigences attendues de nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires.

Elle s'appuie sur les principes de la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR²), de la norme ISO 20400 ainsi que sur les bonnes pratiques applicables aux achats responsables, tout en tenant compte des spécificités de notre modèle d'entreprise et de nos métiers.

La présente politique s'applique :

- à l'ensemble des collaborateurs d'Alpes Contrôles, ainsi qu'à ses dirigeants
- aux fournisseurs, sous-traitants, prestataires et partenaires intervenant dans sa chaîne de valeur
- plus largement, à toute partie prenante concernée par sa mise en œuvre

Elle est diffusée en interne à l'ensemble des collaborateurs et mise à disposition des parties prenantes concernées, notamment sur le site internet d'Alpes Contrôles.

Elle constitue le document de référence de la démarche d'Alpes Contrôles dans ce domaine et s'intègre au système de management de la qualité (SMQ) de l'entreprise.

² La Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables ([RFAR](#)) vise à inciter les entreprises, organismes publics et privés à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs. Elle est aujourd'hui pilotée par le Médiateur des entreprises et le CNA (Conseil National des Achats)

2. Notre vision des achats

Les évolutions économiques, environnementales et sociétales montrent que les modèles fondés sur la seule recherche de performance atteignent aujourd'hui leurs limites. Dans ce contexte, Alpes Contrôles réaffirme son choix d'un développement fondé sur la robustesse, la coopération et la responsabilité : à la performance de l'instant, nous préférons la robustesse dans le temps.

Compte tenu de la nature de nos activités et de notre profil d'achats, nous appliquons un principe de proportionnalité : nos dispositifs de sélection, d'évaluation et de suivi sont adaptés aux enjeux et aux risques associés aux achats et aux fournisseurs concernés.

Notre raison d'être nous conduit à considérer les achats comme un levier stratégique au service de cette ambition. Leur performance ne peut être appréciée au seul regard du coût d'acquisition ; elle repose sur une approche globale intégrant la qualité, le coût global³, le cycle de vie des produits et services, les impacts économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que la qualité des relations entretenues avec nos fournisseurs.

Cette vision se décline au travers des cinq piliers présentés ci-après.

- Pilier 1 : Construire/développer des relations fournisseurs équilibrées et durables
- Pilier 2 : Piloter les décisions d'achats en coût global et cycle de vie⁴
- Pilier 3 : Réduire les impacts environnementaux et sociaux de nos achats
- Pilier 4 : Contribuer au développement économique des territoires
- Pilier 5 : Garantir des pratiques éthiques, transparentes et responsables

Acheteurs, prescripteurs, utilisateurs et fournisseurs veillent au quotidien au respect de ces piliers, à leur application et leur promotion à travers toute la chaîne de valeur. Leur engagement est formalisé ici et complété à travers différents documents.

³ Le coût global d'un achat évalue tous les coûts supportés par l'entreprise dans le temps (achat, transport, installation, maintenance, fin de vie, risques)

⁴ L'approche cycle de vie évalue les impacts environnementaux et sociétaux du produit/service sur l'ensemble de son existence (extraction des matières premières, fabrication, transport, utilisation dont énergie, fin de vie)

Pilier 1 : Construire / Développer des relations fournisseurs équilibrées et durables

La qualité de la relation fournisseur conditionne directement la qualité de nos prestations, la satisfaction de nos clients et la résilience de notre modèle.

Nous sommes convaincus qu'une relation durable repose sur un équilibre économique et une confiance réciproque. Comme le souligne la charte RFAR, la relation fournisseur doit être fondée sur le respect des engagements et une écoute active permettant de développer des relations collaboratives : Alpes Contrôles partage ces valeurs et les met en œuvre.

Ainsi, nous veillons à ce que nos pratiques n'exercent pas de pression sur nos partenaires et à garantir un cadre de travail équitable, en particulier pour les TPE et PME.

Nous privilégions une approche partenariale, où le fournisseur est considéré comme un acteur à part entière de notre performance et non comme un simple prestataire.

Nos engagements

- Respecter les délais de paiement conformément à la réglementation et assurer la fluidité du processus
- Garantir des relations transparentes, loyales, équilibrées et respectueuses des intérêts de chacune des parties
- Construire des partenariats durables avec les fournisseurs stratégiques
- Développer un dialogue régulier avec nos fournisseurs stratégiques afin de partager les retours d'expérience, d'anticiper les évolutions et de favoriser l'amélioration continue
- Prévenir et gérer les situations de dépendance économique qui seraient économiquement et socialement dommageables pour le fournisseur

A ce titre, nous nous fixons les objectifs suivants :

- 2026 : 80% des acheteurs sont formés aux achats responsables
- 2027 :
 - 85 % des factures payées dans les délais⁵
 - 50 % des fournisseurs stratégiques suivis annuellement
- 2030 :
 - 100 % des fournisseurs stratégiques suivis annuellement

⁵ Le délai contractuel de paiement des fournisseurs est de 30 jours fin de mois, le 5

Contribution d'Alpes Contrôles aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies

	<p>ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion des relations commerciales fondées sur l'équilibre économique, le respect des engagements et la limitation des situations de dépendance ▪ Soin accordé au respect des délais de paiement, à la transparence des échanges et à la loyauté des pratiques, <p>⇒ Alpes Contrôles participe à la sécurisation des activités de ses fournisseurs, en particulier des TPE et PME, et favorise ainsi un développement économique plus stable et responsable</p>
	<p>ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p> <p>⇒ Les relations à long termes et l'accompagnement des fournisseurs réalisés par Alpes Contrôles contribuent à structurer la chaîne de valeur</p>
	<p>ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs</p> <p>En considérant ses fournisseurs comme des partenaires à part entière et en développant des relations durables, Alpes Contrôles renforce la qualité de sa chaîne de valeur et sa capacité à générer un impact positif partagé</p> <p>⇒ Logique de collaboration et de co-construction avec ses fournisseurs.</p>

Pilier 2 : Piloter les décisions d'achats en coût global et cycle de vie

Alpes Contrôles intègre dans ses décisions d'achats deux approches complémentaires : en coût global et en cycle de vie.

Cette démarche vise à éclairer les décisions d'achat dans une perspective de long terme, en recherchant les solutions les plus pertinentes au regard de leurs impacts économiques, sociaux, environnementaux et techniques.

Ainsi, ces approches permettent d'identifier les solutions les plus pertinentes, durables et responsables, dans une logique de performance globale, en tenant compte :

- des coûts d'acquisition
- des coûts d'usage
- des délais
- de la qualité
- de la durabilité
- des risques associés

Cela répond également à la définition de la norme ISO 20400 selon laquelle « un achat responsable désigne tout achat dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possibles sur toute la durée du cycle de vie »⁶.

Nos engagements

- Intégrer progressivement une approche en coût global en regardant le cycle de vie du produit (processus de fabrication, optimisation des emballages, livraison, stockage, maintenance, fin de vie ...)
- Privilégier des produits recyclés, recyclables ou éco-conçus
- Éviter les solutions à obsolescence programmée
- Intégrer des critères RSE dans les décisions d'achats

A ce titre, nous nous fixons les objectifs suivants :

- 2027 : 100 % des nouveaux achats stratégiques font l'objet d'une analyse en coût global, intégrant les principaux coûts d'usage
- 2030 : 100 % des achats stratégiques font l'objet d'une comparaison multicritères formalisée, intégrant le coût global et les principaux critères du cycle de vie

Contribution d'Alpes Contrôles aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies	
 <p>9 INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser les solutions innovantes, durables et éco-conçues <p>⇒ Alpes Contrôles soutient le développement d'offres plus responsables et favorise l'innovation au sein de sa chaîne de valeur</p>
 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<p>ODD12 - Établir des modes de consommation et de production durables</p> <p>En dépassant une logique de prix immédiat pour prendre en compte l'ensemble des coûts et impacts sur le cycle de vie, Alpes Contrôles favorise des choix plus durables, limite les externalités négatives et encourage des modes de production et de consommation plus responsables.</p>
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer des impacts environnementaux dans la décision d'achat par l'analyse du cycle de vie <p>⇒ Permet d'identifier et de maîtriser les impacts environnementaux liés aux produits et services, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation de ressources ou de gestion de fin de vie.</p>

⁶ Source : <https://www.afnor.org/achats-responsables/>

Pilier 3 : Réduire les impacts environnementaux et sociaux de nos achats

Nos achats contribuent directement à notre empreinte environnementale, que ce soit au niveau des ressources nécessaires à leur fabrication et leur utilisation que jusqu'à leur fin de vie. De ce fait, ils sont un levier majeur pour atteindre nos ambitions climatiques.

Nos engagements

- Maintenir des critères environnementaux dans les consultations
- Prendre en compte les enjeux de santé, notamment des substances dangereuses pouvant être utilisées dans la fabrication des produits
- Evaluer le juste besoin des prescripteurs d'achats et des utilisateurs en incitant à la sobriété, tout en proposant des solutions innovantes (ex : services de locations, produits recyclés, recyclables, rechargeables)

A ce titre, nous nous fixons les objectifs suivants :

- 2026 : 70 % des consultations intègrent un critère environnemental
- 2027 : 50 % des fournisseurs stratégiques engagés dans une démarche environnementale avec un objectif de réduction de leurs émissions de GES et un plan de transition

Contribution d'Alpes Contrôles aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies	
	<p>ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix d'achats vers des solutions plus sobres, moins émettrices et plus respectueuses de l'environnement ▪ Intégration de critères environnementaux dans les consultations ▪ Accompagnement des fournisseurs dans leur transition lorsque pertinent <p>⇒ Alpes Contrôles agit concrètement sur son empreinte indirecte, notamment sur son scope 3</p>
	<p>ODD12 - Établir des modes de consommation et de production durables</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le recours à des produits recyclés, recyclables ou éco-conçus ▪ Promouvoir la sobriété, la location ou le réemploi <p>⇒ Par ces démarches Alpes Contrôles contribue à une meilleure gestion des ressources et à la réduction des déchets</p>
	<p>ODD3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer les enjeux de santé, notamment liés aux substances dangereuses <p>⇒ Alpes Contrôles veille à ce que les produits utilisés ne présentent pas de risques pour les collaborateurs et les utilisateurs finaux</p>
	<p>ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En orientant ses choix vers des solutions plus sobres, durables et moins consommatrices d'énergie, Alpes Contrôles prend en compte les enjeux énergétiques et de consommation de ressources

Pilier 4 : Renforcer l'impact social et territorial

Les achats sont un levier concret pour soutenir l'économie locale, l'emploi et l'inclusion.

Alpes Contrôles est engagé à promouvoir la diversité et lutter contre les exclusions et contribuer au développement du tissu économique et social sur l'ensemble des territoires dans lesquels l'entreprise est implantée.

Fidèle au principe de proximité porté par les Enjeux d'avenir, Alpes Contrôles privilégie, lorsque cela est pertinent, des fournisseurs implantés au plus près de ses établissements, en ayant recours à des entreprises de très petite taille (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME et ETI), afin de contribuer au développement économique des territoires, de limiter les déplacements et de renforcer la résilience de sa chaîne de valeur.

Lorsque possible (selon la disponibilité du bien ou service), nous favorisons le recours aux structures de l'économie sociale et solidaire, au secteur protégé et adapté, ainsi qu'aux dispositifs d'insertion par l'activité économique.

Cette démarche vise à promouvoir une économie plus inclusive, à renforcer la cohésion sociale et à faciliter l'accès à l'emploi pour les publics éloignés du marché du travail.

Nos engagements

- Favoriser les fournisseurs locaux en vue de soutenir le tissu économique territorial
- Identifier des opportunités d'achats responsables et inclusives
- Encourager les pratiques sociales responsables chez nos fournisseurs

A ce titre, nous nous fixons les objectifs suivants :

- 2026 : 90% des achats réalisés auprès de fournisseurs nationaux ou régionaux
- 2027 : analyser 100 % des familles d'achats au regard des opportunités d'achats inclusifs

Contribution d'Alpes Contrôles aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies	
	<p>ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir le tissu économique local par le recours à des fournisseurs de proximité, notamment des TPE, PME et les entreprises de l'économie sociale et solidaire ⇒ En favorisant ces acteurs, Alpes Contrôles participe à la création et au maintien d'emplois sur les territoires
	<p>ODD11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des relations économiques locales ▪ Promouvoir des circuits courts ⇒ Alpes Contrôles contribue à la vitalité des territoires dans lesquels elle est implantée et limite certains impacts environnementaux liés aux transports
	<p>ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</p> ⇒ Alpes Contrôles promeut une économie plus inclusive et favorise le recours à des structures d'insertion, du secteur protégé ou de l'économie sociale et solidaire selon l'offre de produit ou de service disponible sur le marché

Pilier 5 : Garantir des pratiques éthiques, transparentes et responsables

En tant qu'organisme de contrôle indépendant, Alpes Contrôles veille à ce que ses pratiques d'achats ne puissent jamais remettre en cause son indépendance de jugement, son impartialité ou la confiance accordée à ses missions. Les relations avec nos fournisseurs doivent ainsi être conduites avec intégrité, équité et transparence, dans le respect des exigences de la politique éthique de l'entreprise.

Nos engagements

- Garantir un processus d'achat impartial, équitable et transparent, fondé sur des critères objectifs et préalablement définis
- Promouvoir auprès de nos fournisseurs les exigences du Code de conduite fournisseurs en matière d'éthique, de droits humains, de santé-sécurité et de protection de l'environnement
- Prévenir les conflits d'intérêts potentiels en formant les acheteurs et prescripteurs à agir sans que leur intérêt personnel, familial ou amical n'interfère dans leurs décisions professionnelles
- Agir en matière d'éthique, de lutte contre la corruption et refuser tout cadeau ou avantage susceptible d'avoir une incidence sur l'attribution du marché
- Sensibiliser les collaborateurs impliqués dans les achats aux exigences d'intégrité, d'impartialité, de prévention des conflits d'intérêts et de lutte contre la corruption
- Assurer la propriété intellectuelle et la confidentialité des informations transmises par le fournisseur

A ce titre, nous nous fixons les objectifs suivants :

- 2026 : 100 % des collaborateurs achats sensibilisés à l'éthique
- 2030 : 100 % des collaborateurs sensibilisés à l'éthique

Contribution d'Alpes Contrôles aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies	
	<p>ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p> <p>⇒ En veillant à ce que les conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement soient conformes aux standards internationaux, Alpes Contrôles contribue au respect des normes fondamentales du travail définies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT)</p>
	<p>ODD16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Promouvoir des pratiques d'achats fondées sur la transparence, l'intégrité et le respect des règles ■ Disposer de procédures claires visant à prévenir les conflits d'intérêts et la lutte contre la corruption <p>⇒ Alpes Contrôles renforce la confiance dans les relations d'affaires et témoigne d'une gouvernance responsable</p>
	<p>ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Structurer des relations responsables avec les fournisseurs et en promouvant des pratiques éthiques tout au long de la chaîne de valeur ■ Favoriser des collaborations durables et fondées sur des valeurs partagées

3. Déploiement de la politique dans le processus achats

La présente Politique Achats Responsables constitue le cadre de référence des pratiques d'achats d'Alpes Contrôles.

Son déploiement s'appuie sur le processus Achats et sur les dispositifs opérationnels de l'entreprise afin de traduire les engagements de cette politique dans les différentes étapes du processus d'achat, depuis l'expression du besoin jusqu'à l'évaluation des fournisseurs et au suivi de la relation partenariale.

Les cinq piliers présentés dans cette politique sont progressivement intégrés dans les pratiques d'achat, les critères de sélection et d'évaluation des fournisseurs, les modalités de contractualisation, le pilotage de la relation fournisseur.

- Sélection des fournisseurs

La sélection et le suivi des fournisseurs et sous-traitants tiennent compte de leur compétence, impartialité, indépendance, confidentialité et traçabilité.

Une partie des achats généraux d'Alpes Contrôles est mutualisée au sein du GIE Aujourd'hui 74⁷⁷. Cette mutualisation permet de faciliter certains processus d'achats et de bénéficier d'une logique de partage entre entreprises adhérentes.

Lorsque des achats sont mutualisés au sein d'un GIE ou confiés à un tiers, Alpes Contrôles veille à ce que les exigences d'intégrité, d'absence de conflit d'intérêts et de traçabilité applicables à ses achats soient prises en compte dans les modalités de fonctionnement concernées.

- Evaluation des fournisseurs

Dans le cadre du renforcement progressif de son dispositif de prévention des atteintes à la probité, Alpes Contrôles complète progressivement l'évaluation de ses fournisseurs et partenaires par une appréciation de l'intégrité des tiers proportionnée à leur niveau de risque. Cette démarche a vocation à s'appuyer sur la cartographie des risques et à couvrir, selon leur exposition, les fournisseurs, sous-traitants, laboratoires, consultants, intermédiaires, apporteurs d'affaires et partenaires. Les critères d'évaluation, les principaux signaux d'alerte, les justificatifs attendus, les niveaux d'approbation et les modalités de réévaluation sont progressivement formalisés dans les dispositifs opérationnels de l'entreprise.

- Contrôles des fournisseurs

Les fonctions de prescription, de sélection, d'approbation, de réception et de paiement sont séparées de manière proportionnée au niveau de risque et au montant de l'achat. Les critères de sélection sont définis en amont des consultations et les décisions sont tracées.

Les collaborateurs impliqués dans le processus achats sont tenus de déclarer toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêts ou de porter atteinte à leur impartialité, conformément aux dispositifs internes applicables.

Selon le niveau de risque, les documents contractuels et conditions applicables intègrent progressivement les exigences du Code de conduite fournisseurs et, lorsque cela est pertinent, des dispositions relatives à la prévention de la corruption, à la coopération et au signalement des situations à risque, à la déclinaison auprès des sous-traitants, à la conservation des éléments justificatifs et aux mesures correctives peuvent être mises en œuvre en cas de manquement.

⁷⁷ Le [GIE Aujourd'hui 74](#) regroupe des entreprises adhérentes qui ont fait le choix de mutualiser leurs achats de frais généraux afin de faciliter leur processus d'achats et d'améliorer leur compétitivité dans une logique d'échange et de partage d'expérience.

Nos engagements

- Déployer progressivement les engagements dans le processus achats
- Développer l'évaluation des fournisseurs selon des critères économiques, sociaux, environnementaux et éthiques
- Piloter la démarche au moyen d'indicateurs adaptés
- Accompagner, lorsque cela est pertinent ses fournisseurs dans une démarche de progrès

A ce titre, nous nous fixons les objectifs suivants :

- 2027
 - Intégrer les critères économiques, sociaux, environnementaux et éthiques dans les outils d'évaluation fournisseurs
 - Diffuser le Code de conduite fournisseurs aux fournisseurs stratégiques et/ou récurrents
 - Sensibiliser les collaborateurs impliqués dans le processus achats aux principes de la politique et aux exigences éthiques associées
 - Mettre en place le tableau de bord de suivi de la politique
- 2030
 - Généraliser l'évaluation des fournisseurs selon les critères de la politique
 - Déployer des plans de progrès avec les fournisseurs lorsque des axes d'amélioration sont identifiés

4. Gouvernance et amélioration continue

La Présidence édicte la présente politique et suit ses effets.

La Direction générale et le service achats assurent sa mise en œuvre, le pilotage et l'évolution de la démarche dans le cadre du système de management de la qualité.

Les collaborateurs impliqués dans le processus achats contribuent, dans le cadre de leurs missions, à son application.

Le suivi de la démarche repose sur les revues du processus achats, les évaluations fournisseurs, les indicateurs de pilotage et les plans d'actions associés.

Alpes Contrôles s'engage à réviser périodiquement la présente politique afin de tenir compte de l'évolution des risques, des exigences réglementaires, des attentes des parties prenantes et de la maturité de démarche.

Fait à Annecy, le [date] 18 SEPTEMBRE 2026

Pour Bureau Alpes Contrôles,

La Direction générale [Nom / Signature]

Arnaud BUSQUET

La Présidence [Nom / Signature]

Michel Vignoud

Signé par :
ARNAUD BUSQUET
2C9178E863B9469...

DocuSigned by:
VIGNOUD Michel
C48D8570ECCD412...

